

Commune de Saint-Estève-Janson  
**Extrait du registre de délibérations**  
**Séance publique du 26 avril 2018**  
Présidence de Madame Martine CESARI, Maire

L'an deux mille dix-huit et le vingt-six avril à 18h30, le conseil municipal de la commune de Saint-Estève-Janson, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sur la convocation qui lui a été adressée par le maire, le 20 avril 2018.

**Délibération n° 04.2018.09**

**Objet : VENTE D'UN TRACTEUR AGRICOLE – REVISION DE PRIX**

Madame le maire expose

Un tracteur Marque Massey Ferguson (immatriculation :4283 XQ 13 – 1<sup>ère</sup> mise en circulation 29/12/1983) figure dans la liste du matériel roulant de la Commune, mais il n'est plus utilisable par les services techniques depuis plusieurs années. Ce véhicule stationné dans les locaux techniques constitue un encombrement. Il devient par conséquent urgent de s'en défaire.

Par délibération du 20 juin 2017 le prix de cession avait été fixé à 1 500 € mais aucune offre de reprise n'est parvenue à la mairie au tarif fixé.

Je vous propose :

- de réviser le prix de cession de ce bien à la baisse en le fixant à 800 €
- de sortir ce matériel de l'actif de la commune
- de m'autoriser à effectuer la publicité de cette cession
- de m'autoriser à effectuer toutes les démarches d'usage pour ce faire

Le conseil municipal

Où l'exposé de madame le maire

Après en avoir délibéré

A

Par

Voix pour : 8

Voix contre : 0

Abstentions : 0

**Décide** de fixer le prix de cession à 800 €

**Décide** de sortir ce bien de l'inventaire

**Autorise** Mme le Maire à effectuer la publicité de cette cession ainsi que toutes les démarches d'usage correspondantes.



Madame le maire,  
Martine CESARI

*M. Cesari*